

## **Conférence de Dakar : L'agroécologie comme réponse à la catastrophe climatique**

HORIZONT3000 Sénégal a organisé du 07 au 09.11.2022 une conférence régionale sur [l'agroécologie](#), avec des participants du Sénégal, du Burkina Faso et du Togo à Dakar, Sénégal.

La conférence a été financée par le Service liechtensteinois de développement, l'Agence autrichienne de développement et Welthaus Graz.

En collaboration avec les organisations partenaires d'HORIZONT3000, des participant:es de différentes organisations de la société civile (ENDA Pronat, RIKOLTO, ECLOSIO, AREJ, RAFIA, SOLIDAR Suisse Burkina Faso, etc,) organisations faïtières (DyTAES, FENAB), des instituts scientifiques (ISRA, IPAR), mais aussi des représentants de l'État des ministères de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire ainsi que de l'environnement et du développement durable et de la transition écologique, ont partagé pendant 3 jours des bonnes pratiques et des expériences en matière d'agroécologie, discuté des enjeux liés à cette thématique, afin de promouvoir l'agroécologie comme réponse aux impacts du changement climatique.

A l'issue de la conférence, un **mémorandum** a été rédigé avec des engagements de la société civile et des recommandations en direction des ministères.

### **Mémorandum de la conférence régionale sur l'agroécologie**

#### **Mémorandum de Dakar (Sénégal)**

**9 novembre 2022**

Nous, participantes et participants à la Conférence régionale sur l'agroécologie, représentants de (trois) pays d'Afrique (Burkina Faso, Togo, Sénégal), en partenariat avec HORIZONT3000, basée à Dakar (Sénégal), nous sommes réunis du 07 au 09 novembre 2022, à Dakar, au Sénégal pour partager, analyser collectivement nos pratiques et expériences ainsi que les éléments de politique de transition agroécologique pour identifier des pistes d'amélioration et des éléments de plaidoyer dans le but de **promouvoir l'agroécologie en tant que réponse aux effets du changement climatique.**

Après avoir échangé et analysé les différentes expériences et éléments de politiques nationales, nous avons fait les constats suivants :

#### **Les bonnes pratiques et opportunités :**

- Existence d'initiatives communautaires agroécologiques réussies ;
- Existence de dynamiques organisationnelles endogènes ;
- Existence de centres d'incubation ;

- Existence de réseaux de promotion de l'agroécologie à plusieurs niveaux (DYTAES<sup>1</sup>, CNABIO<sup>2</sup>) ;
- Existence d'un réseau sous régional de promotion des semences paysannes (comité Ouest-africain des Semences paysannes, Foire de Djimini, etc.) ;
- Un environnement institutionnel favorable (volonté politique des Etats) ;
- Une prise en compte de plus en plus grande de l'agroécologie dans les documents stratégiques
- Un engagement des gouvernements dans la transition agroécologique ;
- Existence d'un vaste programme d'installation d'infrastructures de stockage ;
- Une subvention des intrants bio ;
- Espace sous régional et international favorable à la promotion de l'agroécologie.

#### **Les contraintes et défis suivants :**

- Un déficit de coordination des acteurs ;
- Une faible implication des autorités territoriales dans la dynamique de transition agroécologique ;
- Des infrastructures de stockage/conditionnement insuffisantes et inadaptées ;
- Une absence de normalisation des unités de production ;
- Une insuffisance d'accès et de vulgarisation des résultats de la recherche ;
- Insuffisance d'information et de communication aux labels locaux (SPG label bio Sénégal)
- Cout élevé de la certification par tiers (international).

Sur la base des **constats** :

#### **Nous, participantes et participants, nous nous engageons à :**

- Promouvoir et faire le plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les Plans de développement Locaux et notamment des dotations budgétaires ;
- Favoriser la relation ville-campagne par la valorisation des déchets organiques, et le développement de liens commerciaux ;
- Faire un plaidoyer pour une loi sur l'agroécologie ;
- Faire un plaidoyer à la base avec les autorités locales porté par les DyTAEL<sup>3</sup> ;
- Faire un plaidoyer aux différents maillons de la chaîne de valeur agroécologique ;
- Favoriser l'Agro-transformation et l'accès au FRA<sup>4</sup> ;
- Mettre en place des coopératives sur l'agroécologie/filière ;
- Développer le marché local pour les produits issus de l'agroécologie et renforcer les réseaux de distribution et les achats institutionnels ;
- Assurer le portage du plaidoyer par les réseaux en synergie, en fonction des maillons (comme DyTAES) ;
- Mettre en place et promouvoir des cadres standards pour l'agroécologie ;
- Travailler avec les acteurs du système éducatif sur la sensibilisation, la formation des jeunes et la transmission intergénérationnelle de connaissances en agroécologie ;
- Définir et mettre en place une stratégie marketing ;
- Faciliter les expérimentations sur l'agro écologie en lien avec la recherche ;
- Redynamiser la transformation des systèmes alimentaires pour favoriser l'agroécologie au niveau des territoires.

#### **Nous recommandons à l'autorité publique :**

- **Sur les facteurs de production**

<sup>1</sup> Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal

<sup>2</sup> Conseil National de l'Agriculture Biologique

<sup>3</sup> Une Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale

<sup>4</sup> L'autorisation de fabrication et de mise en vente

- Faciliter l'accès sécurisé au foncier, à l'eau productive et aux énergies renouvelables ;
- Reconnaître formellement les semences paysannes (en lien avec le TIRPAA<sup>5</sup>).
- Augmenter les quotas des intrants bio ;
  - **Sur la commercialisation et la consommation**
- Favoriser une approche orientée marketing pour la valorisation des produits et une information sur les aspects nutritifs liés à l'agroécologie ;
- Renforcer les infrastructures de conservation ;
- Renforcer les fonds dédiés à l'agroécologie ;
- Intégrer l'agroécologie dans les curricula scolaires ;
- Définir des mécanismes d'accompagnement par les Etats (financements, formation, appui conseil, commercialisation, subventions).
  - **Sur l'environnement institutionnel et réglementaire**
- Réviser le cadre politique et institutionnelle en faveur de la décriminalisation des semences paysannes ;
- Mettre en place un cadre légal et réglementaire favorable à l'agroécologie ;
- Augmenter le % du budget de campagne agricole dédié à l'agroécologie ;
- Lever les contraintes relatives au financement vert avec une assistance technique pour faciliter l'accès aux financements ;
- Renforcer la collaboration entre les structures de recherche et les structures opérationnelles ;
- Renforcer l'implication des autorités territoriales dans la dynamique de transition agroécologique ;
- Faire le lien entre la mise en place des agropoles et l'agroécologie.

---

<sup>5</sup> *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*